
Procès-verbal de l'Assemblée générale de parents de l'école Saint-Louis

Procès-verbal de l'Assemblée générale de parents tenue le jeudi 5 septembre 2019 à 19 h 15.

ÉTAIT PRÉSENT

Michel Blanchard, parent, PRÉSIDENT du Conseil d'établissement

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Marc Dubois, directeur

Stéphanie Gaudette, directrice adjointe

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 h 18

1. MOT DE BIENVENUE DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE

Le directeur de l'école, Marc Dubois, accueille les parents et ouvre la séance.

AG2019-01

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Michel Blanchard, parent, et résolu :

QUE l'ordre du jour de l'Assemblée générale de parents soit adopté tel que déposé

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal de l'Assemblée générale de parents de l'école Saint-Louis

3. EXPLICATIONS SUR LA COMPOSITION ET LES FONCTIONS DE CÉ

Le directeur d'établissement, M. Marc Dubois, présente les diverses opportunités de participation parentale à la vie de l'école :

Informations sur le rôle du Conseil d'établissement ;
Informations sur le rôle de l'Organisme de participation des parents ;
Procès-verbal de l'Assemblée générale de parents tenue le jeudi 5 septembre 2019 à 19 h 15.

ÉTAIT PRÉSENT

Michel Blanchard, parent, PRÉSIDENT du Conseil d'établissement

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Marc Dubois, directeur

4. ÉLECTION DU CÉ

AG2019-02

4.1. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Il est proposé par M. Boyan Petkok, parent, et résolu :

QUE le président du Conseil d'établissement, M. Michel Blanchard, préside les élections aux différents postes de représentants des parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG2019-03

4.2. NOMINATION DU SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Il est proposé par M. Orphée Corriveau, parent, et résolu :

QUE Mme Anne-Maxime Dagenais, parent, agit comme secrétaire aux élections aux différents postes de représentants des parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG2019-04

4.3. NOMINATION D'UN OU PLUSIEURS SCRUTATEURS

Il est proposé par Marc Dubois, directeur, et résolu :

DE nommer 4 scrutateurs pour le décompte des votes au besoin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal de l'Assemblée générale de parents de l'école Saint-Louis

4.4. PROCÉDURE POUR LA MISE EN CANDIDATURE

M. Dubois, directeur, présente aux parents la procédure pour la mise en candidature.

4.5. POSTES À POURVOIR AU CÉ

M. Dubois, directeur, mentionne aux parents que 2 postes sont à combler au CÉ ainsi qu'un poste de substitut.

AG2019-05

4.6. ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le président d'élections informe qu'il y a 2 postes vacants réservés aux parents au sein du Conseil d'établissement de l'école.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes vacants ;
ATTENDU les résultats du vote tenu ;
Il est proposé par Mme Julie Sénécal, parent, et résolu :

QUE les personnes suivantes soient élues au Conseil d'établissement de l'école Saint-Louis pour une durée de 2 ans, savoir :

- Mme Heng Lu,
- Mme Hélène Figarols,

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG2019-06

4.7. ÉLECTION DE(S) SUBSTITUT(S) DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le président d'élections informe qu'il y a 1 poste vacant de substitut(s) de représentant(s) des parents réservé(s) aux parents au sein du Conseil d'établissement de l'école.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celui-ci/ceux est/sont élu(s) par acclamation au(x) poste(s) de substitut(s) de représentant(s) des parents au sein du Conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an ;

Il est proposé par Mme Julie Sénécal, parent, et résolu :

QUE la personne suivante soit élue comme substitut des représentants des parents au Conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an, savoir :

- Mme Julie Sénécal ;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal de l'Assemblée générale de parents de l'école Saint-Louis

AG2019-07	<p>Le directeur de l'école informe l'Assemblée que la première rencontre du Conseil d'établissement se tiendra le 17 septembre 2019 à 19 h, à l'école.</p> <p>5. PRÉSENTATION DU PERSONNEL</p> <p>Pendant que les scrutateurs s'affairent à compter les votes, M. Marc Dubois, directeur, présente l'équipe-école aux parents de l'assemblée.</p> <p>6. RAPPORTS ANNUELS</p> <p>M. Michel Blanchard, président de CÉ, fait la présentation du rapport annuel 2018-2019.</p> <p>M. Marc Dubois, directeur de l'école, présente son rapport annuel 2018-2019.</p> <p>M. Dubois, directeur de l'école, présente le projet éducatif et le plan d'engagement vers la réussite de l'école ainsi que l'évaluation de sa réalisation.</p> <p>Ces rapports ont été envoyés par courriel aux parents.</p>
AG2019-08	<p>7. ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS : FORMATION</p> <p>Il est proposé par Mme Virginie Dubief, parent, et résolu :</p> <p>QU'un Organisme de participation de parents soit formé.</p> <p>ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS :</p> <p>Il est proposé par Mme Dubief, parent, et résolu : QUE l'Organisme de participation de parents de l'école porte le nom de l'OPP de Saint-Louis.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>

Procès-verbal de l'Assemblée générale de parents de l'école Saint-Louis

AG2019-09

8. ÉLECTION DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Le président d'élections informe qu'il y a lieu d'élire un délégué au Comité de parents de la Commission scolaire.

ATTENDU QU'un seul candidat se présente pour le poste vacant, celui-ci est élu par acclamation au poste de délégué au Comité de parents de la Commission scolaire pour une durée de 1 an.

Il est proposé par Mme Catherine Mousseau, parent, et résolu :

QUE la personne suivante soit élue comme délégué au Comité de parents de la Commission scolaire pour une durée de 1 an, savoir :

M. Michel Blanchard

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG2019-10

9. ÉLECTION DU SUBSTITUT AU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Le président d'élections informe qu'il y a lieu d'élire un substitut du délégué des parents au Comité de parents de la Commission scolaire.

ATTENDU QU'un seul candidat se présente pour le poste vacant, celui-ci est élu par acclamation au poste de substitut au Comité de parents de la Commission scolaire pour une durée de 1 an.

Il est proposé par M. Orphée Corriveau, parent, et résolu :

QUE la personne suivante soit élue comme substitut au Comité de parents de la Commission scolaire pour une durée de 1 an, savoir :

Mme Anne-Maxime Dagenais

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10. QUESTION DE L'ASSEMBLÉE

Aucune question n'est posée.

**Procès-verbal
de l'Assemblée générale de parents
de l'école Saint-Louis**

AG2019-11

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par M. Michel Blanchard, parent, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Signatures

Président d'Assemblée

Le directeur